



Conditions Générales de Ventas Moa & U

DEFINITIONS

Séjour désigne l'ensemble des prestations proposées au Prix par la Société et qui comprend :

- L'hébergement dans les conditions définies entre les parties
- La restauration proposée dans le cadre du Programme
- Les activités dispensées dans le cadre du Programme

Participant(s) désigne la ou les personnes qui participeront au Séjour.

Prix désigne le montant à payer par le Participant pour prendre part au Séjour.

Programme désigne l'ensemble des activités proposées par la Société dans le cadre de l'organisation du Séjour.

Société désigne la Société Moa &U, société par actions simplifiées immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 529 217 952 ayant son siège social à Paris (75011), 3 rue Saint Ambroise, représentée par Madame Marie-Pierre Thomas, en sa qualité de Présidente.

I. Objet Domaine d'application

Les présentes conditions générales (ci-après CGV) s'appliquent à l'achat d'un Séjour, tel que défini ci-dessus.

II. Conclusion du contrat

1. La personne intéressée par le Séjour contacte la Société via le formulaire de contact. A réception du formulaire, dans un délai de deux jours ouvrés, la Société se rapprochera de la personne afin de lui donner les informations complémentaires qu'elle souhaiterait et lui communiquer le lien permettant le paiement du Séjour.

Moa & U

3 rue Saint Ambroise 75011 Paris, France | Tél. : 06 64 15 21 99 - Mail : info@moaandu.com - www.moaandu.com
- SASU au capital de 20 000 € - SIRET 52921795200025- RCS Paris B 529217952

La réservation d'un Séjour est garantie par le paiement de la totalité du Prix effectué via l'organisme bancaire Banque Populaire Rives de Paris.

Informations nominatives

Le renseignement des informations nominatives collectées dans le cadre de la vente à distance est obligatoire, ces informations étant nécessaires pour le traitement de la réservation ainsi que pour l'établissement de la facture. Ces informations sont strictement confidentielles. Sans ces informations, la réservation du Séjour ne pourra être. Le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant. Pour exercer ce droit, le Participant devra adresser un courriel à info@moaandu.com.

Le Participant pourra être amené à recevoir de la Société des courriers électroniques d'information sur le Séjour ainsi que ses activités. Le Client conserve le droit de refuser une telle communication soit, à priori, en ne donnant pas son consentement au moment de la récolte de ses données soit, à posteriori, en cliquant sur le lien de désinscription d'un courrier électronique d'information, ou encore en adressant un courriel à info@moaandu.com.

III. Services, tarifs et paiements

Le Prix est établi pour le Séjour et comprend :

- La prestation d'hébergement.
- La prestation de restauration.
- Les activités proposées dans le Programme du Séjour.

Sont expressément exclues les prestations non décrites ainsi que toutes dépenses personnelles du Participant (frais de communication, frais de transport...)

Supplément chambre seule : se reporter aux conditions tarifaires de chaque Séjour.

Attention, le nombre limité de chambres ne permet pas de répondre à toutes les demandes de chambre seule.

Cas de l'accompagnant d'un Participant L'accompagnant d'un Participant paie le même Prix hébergement et restauration que le Participant.

La Société est soumise à la TVA.

IV. Arrivée/Départ

Les chambres réservées sont à la disposition du Participant le premier jour du Programme. L'heure de mise à disposition des chambres est à la discrétion de chaque Hébergement.

Le jour du départ, la chambre devra être libérée au plus tard à 12h00 sauf contre-indication de chaque Hébergement.

Une carte d'identité/un passeport sera demandé(e) à tout Participant à un Séjour.

La remise des informations concernant le Séjour seront communiquées à chaque Participant par courriel avant le démarrage du séjour.

V. Responsabilité pour les objets apportés

1. La Société décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol des effets personnels, en particulier dans le cas de bijoux, documents ou argent liquide, pendant le Séjour.

2. Le cas échéant, la Société décline également toute responsabilité pour des dommages résultant directement ou indirectement de l'utilisation d'un parking extérieur.

VI. Décharge de santé

Une décharge de responsabilité en raison de l'état de santé des Participants pourra être demandée aux Participants. Si cette décharge n'est pas remise, le Participant ne pourra pas prendre part au Séjour et les conditions d'annulation visées à l'article VII des présentes CGV s'appliqueront.

VII. Annulation/Résiliation

1. En cas d'annulation par le Participant, les conditions suivantes s'appliqueront :

-Jusqu'à 45 jours avant le début du Séjour = la Société remboursera au participant la somme versée dès la réservation.

De 44 jours à 30 jours avant le début du Séjour = la Société remboursera le participant déduction faite de la somme forfaitaire de 200 € par personne.

Dans les 30 jours précédant le début du Séjour : aucun remboursement

L'annulation du Séjour pour raisons sanitaires liées au COVID 19 donnera lieu au remboursement de la totalité des sommes versées par le Participant à la date d'annulation.

Enfin, tout séjour commencé est dû en sa totalité.

En cas d'annulation du Séjour par la Société, cette dernière remboursera au Participant le Prix.

Toutefois, en cas d'annulation du Séjour par la Société, les frais de transport ne seront pas remboursés par la Société. Par conséquent, il revient au Participant de souscrire à ses frais une assurance annulation pour le transport.

La Société se réserve le droit d'annuler le Séjour sans indemnités dans l'hypothèse où le nombre de participants ne serait pas suffisant.

2. En cas de non-respect du règlement interne du lieu d'hébergement qui sera communiqué au Participant au plus tard au moment de son arrivée, la Société se réserve le droit d'interrompre le séjour aux frais du Participant concerné, sans possibilité pour le Participant d'être remboursé.

3. Les prestations non utilisées par le Participant, et notamment les repas ou les activités, dans le cadre du Séjour ne sont pas remboursées.

VII. Dispositions finales

La Société se réserve le droit de faire évoluer les présentes CGV à tout moment, notamment en application des modifications apportées aux lois et réglementations en vigueur.

Les présentes CGV sont rédigées en français et soumises au droit français.

Toute contestation relative à la formation, à l'exécution, à l'interprétation et/ou à la cessation des présentes CGV, ou tout différend commercial résultant des présentes sera, à défaut de règlement amiable entre les parties, de la compétence exclusive des Tribunaux de Paris.

En cas de nullité de l'une quelconque des dispositions des présentes CGV, les Parties rechercheront de bonne foi des dispositions équivalents valables. En tout état de cause, les autres conditions et dispositions des CGV demeureront en vigueur.